Éducation MANITOBA

Volume 8
Numéro 2
Mars 2010

Publié par la Division du Bureau de l'éducation française (maternelle à la 12e année) – Ministère de l'Éducation du Manitoba

La promotion de la réussite des apprenants nouveaux arrivants : Message de la ministre

Au cours des quelques dernières années, le nombre d'élèves qui s'inscrivent aux écoles manitobaines à titre de nouveaux arrivants au Canada a énormément augmenté. Cette population étudiante diverse enrichit nos écoles et notre province en y ajoutant une vaste gamme de langues, de cultures, d'expériences et de compétences. La plupart de ces élèves ont de bons antécédents scolaires, mais s'ils veulent réaliser leur potentiel, leurs buts en matière d'éducation, et participer pleinement aux activités de la société canadienne, ils devront parfaire leurs compétences en matière de littératie. Pour les apprenants nouveaux arrivants inscrits aux écoles françaises et d'immersion française, le perfectionnement du français et de l'anglais sont la clé du succès.

L'apprentissage d'une langue représente un travail ardu, surtout si l'apprenant nouvel arrivant est sous-scolarisé. Il se peut que celui-ci devra compter entre cinq et sept années avant d'atteindre une bonne maîtrise de la langue orale et scolaire. L'apprentissage d'un programme d'études qui emploie cette langue pose un autre défi.

Certains apprenants nouveaux arrivants, notamment ceux des régions touchées par la guerre ou qui ont été réfugiés, arrivent avec un faible niveau de scolarité. La subvention de soutien intensif aux nouveaux arrivants a engendré des projets novateurs conçus pour fournir une programmation spécialisée et intensive destinée à l'apprentissage en salle de classe ordinaire tout en offrant un appui culturel aux élèves. À l'aide des services fournis par cette subvention, ces élèves sont plus aptes à rester aux études et à se doter des compétences de base qui leur permettront d'obtenir un diplôme d'études secondaires. Par conséquent, la transition aux études postsecondaires ou au milieu de travail des élèves sera plus réussie.

À l'heure actuelle, neuf divisions scolaires administrent des projets appuyés par la subvention de soutien intensif aux nouveaux arrivants. Ces projets touchent 160 élèves environ. On offre des renseignements sur cette subvention à l'adresse suivante : <www.edu.gov.mb.ca/frpub/cons/nouv_arrivants/index.html>.

Pour appuyer ces élèves davantage, on élabore actuellement des programmes d'études axés sur la langue, l'apprentissage scolaire et la littératie (LAL) en français et en anglais afin d'offrir aux apprenants les connaissances de base scolaires et les capacités linguistiques nécessaires à une transition à la programmation régulière du secondaire. À cette fin, le Bureau de l'éducation française, en collaboration avec la Division scolaire franco-manitobaine, élabore présentement un document pour appuyer l'apprentissage des élèves nouveaux arrivants sous-scolarisés. Ce document abordera une variété de sujets (p. ex., l'accueil des nouveaux arrivants, des résultats d'apprentissage qui serviront à orienter l'enseignement spécialisé des langues et de l'apprentissage interculturel, et un cadre conceptuel qui introduira les concepts de base et des approches qui permettront un échafaudage respectueux des besoins des élèves).

Les écoles offrant de la programmation en français adaptent aussi des programmes d'études pertinents pour les élèves immigrants qui ont des besoins dans le domaine de la littératie en langue française et en « anglais langue additionnelle » (ALA). Un nouveau document intitulé *Lignes directrices concernant l'adaptation de cours aux besoins des apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés* a récemment été envoyé aux écoles pour les appuyer dans ces efforts.

L'expression « anglais langue additionnelle » reconnaît la nature additionnelle de l'apprentissage d'une langue et fait honneur à la population étudiante multilingue. Depuis 2005, Éducation Manitoba a mis sur pied plusieurs initiatives à l'intention des apprenants en ALA, y compris un financement accru du soutien aux élèves. Récemment, Éducation Manitoba a publié un nouveau programme d'études intitulé *K-12 English as an Additional Language (EAL) and Literacy, Academics, and Language (LAL): Manitoba Curriculum Framework of Outcomes*. Il offre des renseignements et des résultats d'apprentissage qui servent à orienter l'enseignement spécialisé des langues, l'apprentissage interculturel et l'apprentissage de l'ALA intégré aux programmes d'études. On peut le consulter en ligne à l'adresse suivante : <www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/diversity/eal/framework/index.html>.

De plus, le Ministère a travaillé à l'établissement de parcours d'études qui mènent à des programmes de langues à l'intention des adultes et à des programmes pédagogiques destinés aux apprenants plus âgés qui ne satisferont peut-être pas les exigences d'obtention de diplôme dans les délais habituels.

Les initiatives générales et les projets plus intensifs fourniront un appui aux apprenants nouveaux arrivants et aideront à faire en sorte qu'ils aient à leur disposition les chances nécessaires à la réussite au sein de leur école et de leur collectivité.

La ministre de l'Éducation,
Nancy Allan

À l'intérieur

Le développement de carrière – beaucoup plus que la recherche d'une profession	2
Le club des enseignants du programme d'échange manitobain fête ses 100 ans	2
À propos de la Direction générale de l'éducation des Autochtones	3
Profils d'éducateurs autochtones : des parcours inspirants	3
Faire le pont entre les sciences, d'une part, la santé et le bien-être, d'autre part	4
Un livre est un livre sous tout autre nom	4
Lignes directrices concernant l'adaptation de cours aux besoins des apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés	5
Mise à jour des cadres communs (M-12) des résultats d'apprentissage en français langue première et en français langue seconde – immersion	5
Faire participer les élèves à une réflexion et à un apprentissage profonds	6
Se préparer à une éducation des habitudes de vie durables	7
La communauté multilingue de l'École Sacré-Cœur	8

Le développement de carrière – beaucoup plus que la recherche d'une profession

par Gilbert Michaud

Pour les élèves du secondaire, la transition aux études, à la formation postsecondaire ainsi qu'au monde du travail devient sujet de préoccupation bien avant la fin de la 12e année. Quelles sont mes compétences et dans quel domaine sont-elles recherchées? Quel secteur de travail m'intéresse? Quelle profession devrais-je un jour pratiquer? Comment me former pour ce travail? Où trouver la formation nécessaire pour ce travail? Et comment payer pour cette formation?

Le personnel professionnel des écoles font de grands efforts pour préparer les finissants à affronter cette importante transition. Ces efforts varient beaucoup dans leur nombre, dans leur étendu et dans leur nature. Mais, ils ont tous le même objectif – amener les élèves à goûter au succès dans leur avenir. Ce qu'on oublie parfois, c'est que l'avenir pour cette jeune génération se dessinera pour encore bien des années. Et, l'avenir réservera à ces jeunes beaucoup de surprises – autant d'occasions de célébrer que d'obstacles à surmonter.

C'est pourquoi le domaine du développement de carrière est beaucoup plus que le partage de ressources et d'information. Bezanson (2003) définit le développement de carrière comme un processus continu visant à gérer l'apprentissage, le travail et la transition en vue d'atteindre des objectifs de vie que l'on s'est personnellement fixés. Pour sa part, Jarvis (2003) parle d'un nouveau paradigme de la gestion de carrière. Ce paradigme ne concerne plus le bon choix de carrière, mais bien le fait de doter les gens des compétences (aptitudes, connaissances et attitudes) nécessaires pour les divers choix auxquels les adultes sont aujourd'hui sans cesse confrontés, dans tous les aspects de leur vie et tout au long de celle-ci.

Cette gestion de carrière comprend l'apprentissage d'une série de compétences qui permettent à l'élève de :

- trouver des ressources et de l'information relatives au domaine du développement de carrière et l'utiliser de façon efficace;
- comprendre l'importance de l'apprentissage à vie, entre autre à l'aide d'expériences qui soutiennent ses objectifs vie-travail;
- prendre des décisions qui respectent ou améliorent ses scénarios vie-travail;
- comprendre et apprécier la nature changeante du monde du travail tout en gérant son processus de développement vie-travail.

En somme, le développement de carrière, c'est avant tout des interventions pédagogiques qui outillent les élèves à gérer leur avenir. Selon le nouveau paradigme, le développement de carrière amènera l'élève à trouver d'abord une situation professionnelle qu'il aimera et de se construire ensuite une carrière et une vie passionnantes.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Gilbert Michaud
Projets spéciaux
Téléphone : 204 945-6927
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6927
Courriel : gilbert.michaud@gov.mb.ca

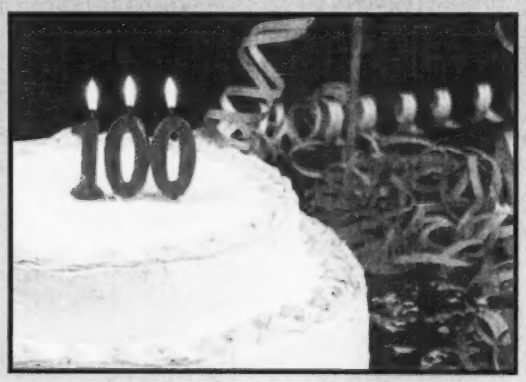

Le club des enseignants du programme d'échange manitobain fête ses 100 ans.

Le CLUB DES ENSEIGNANTS DU PROGRAMME D'ÉCHANGE MANITOBAIN fêtera son 100e anniversaire le 1er mai 2010 à l'hôtel Fort Garry.

Avez-vous déjà participé à un programme d'échange pour enseignants? Connaissez-vous quelqu'un qui en a fait l'expérience? Connaissez-vous des enseignants étrangers d'un programme d'échange qui sont actuellement de passage? Dans l'affirmative, veuillez communiquer avec Marj Hutlet, à l'adresse <mhutlet@mts.net> ou par téléphone en composant le 204 256-1037, et laissez un message. Elle vous fournira tous les détails sur cet événement.

À propos de la Direction générale de l'éducation des Autochtones

par Sheila Redsky

La Direction générale de l'éducation des Autochtones est une direction de services communs qui existe au sein des deux ministères du Manitoba : le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation. La Direction travaille de près avec le ministre Eric Robinson et Affaires autochtones et du Nord Manitoba, et assure une approche intégrée à l'éducation et à la formation des Autochtones au sein des ministères.

La Direction a pour mandat d'assurer que les systèmes d'éducation et de formation répondent aux besoins des peuples autochtones. Elle s'acquitte de son mandat en consultant de nombreux groupes et particuliers, tels que les administrations scolaires, le personnel enseignant, les élèves, les parents, les organismes autochtones et communautaires, et d'autres ministères.

La Direction encourage la suppression systématique des éléments qui font obstacle au succès de l'éducation et de la formation des élèves autochtones, et elle collabore avec tous les ministères sur les questions liées à l'éducation et à la formation des Autochtones.

Avec les écoles et les divisions scolaires, la Direction obtient des données sur les élèves et les enseignants au moyen de la Déclaration d'identité autochtone et du Questionnaire destiné aux enseignants autochtones. Elle coordonne la mise en œuvre du Plan d'action sur l'éducation autochtone et sa mise à jour, et elle fait la promotion et la planification des activités de recherche axées sur les Autochtones tout en y participant, telles que le forum de recherche annuel sur l'éducation chez les Autochtones.

La Direction collabore avec les parents, les familles, les divisions scolaires, les écoles et les collectivités sur des initiatives telles que Contribuer à la réussite des élèves à l'aide des parents autochtones et l'Initiative de partenariat entre les écoles et les collectivités.

De plus, la Direction a élaboré une trousse de formation sur les peuples autochtones appelée *De la sensibilisation culturelle à la compétence culturelle : un parcours intérieur* qui comprend un programme de formation de quatre journées. Ce programme a été élaboré suite à la tenue de consultations et de groupes de réflexion faisant intervenir des organismes autochtones et d'autres intervenants. Les divisions scolaires, en partenariat avec les Premières nations, coordonnent les équipes qui participeront à des séances de formation.

D'autres initiatives sur l'éducation des Autochtones au sein d'Éducation Manitoba comprennent :

- la mise en place de la Subvention favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones;
- l'intégration des perspectives autochtones aux programmes d'études des matières de base – les sciences humaines, les sciences de la nature, le français, l'anglais/ELA, les mathématiques et les arts;
- l'élaboration de nouveaux programmes d'études et de cours avec un accent sur un contenu et des perspectives autochtones (p. ex., le cours intitulé *Kindergarten to Grade 12 Aboriginal Languages and Cultures: Manitoba Curriculum Framework of Outcomes*, un cours d'études autochtones de la 12e année et des ressources pour l'enseignement sur les pensionnats et les traités);
- des partenariats visant à améliorer les résultats scolaires des élèves des écoles de Premières nations.

Profils d'éducateurs autochtones : des parcours inspirants

par la Direction générale de l'éducation des Autochtones

La Direction générale de l'éducation des Autochtones reconnaît que le recrutement et la formation d'un plus grand nombre d'enseignants autochtones dans les salles de classe représentent un changement positif dans l'éducation des enfants et des jeunes autochtones.

Les facultés d'éducation sont tenues de mettre en place un cours obligatoire sur les perspectives autochtones, qui ferait partie de la formation préalable des enseignants. Les étudiants du Manitoba doivent suivre un cours de trois heures-crédits sur les perspectives autochtones s'ils veulent terminer leur programme de formation préalable. Ce cours développe la confiance et les habiletés des enseignants à inclure des perspectives autochtones dans le programme d'études.

En 2008, la Direction a publié une série d'affiches sur les éducateurs autochtones. Chacune des quatre affiches fait valoir les divers rôles des enseignants et communique un message aux jeunes de considérer l'enseignement comme choix de carrière. Toutes fournissent des modèles de rôle adaptés à la culture des élèves tout en mettant en valeur la diversité des peuples autochtones du Manitoba.

Étant donné la réponse foudroyante de la part des enseignants au projet des affiches, la Direction élabore présentement une ressource appelée *Profils d'éducateurs autochtones : des parcours inspirants*. Cette ressource renferme les histoires personnelles de divers éducateurs de la province du Manitoba et documente leur lieu d'origine, leur identité, les raisons qui leur ont fait choisir la carrière en éducation, leur rôle dans leur poste actuel et leurs mots d'encouragement aux jeunes. Le mentorat des enseignants joue un rôle intégral dans la promotion de l'enseignement comme profession viable auprès des jeunes autochtones. Bien que le document peut être utilisé à d'autres fins pédagogiques, il a été conçu à titre de ressource pour conseiller les élèves lorsqu'ils considèrent leurs choix de carrière.

La ressource *Profils d'éducateurs autochtones* met en lumière la variété de professions qui s'offre aux étudiants d'un programme d'éducation et met en évidence de nombreux modèles de rôle autochtones. Quelques-unes de ces histoires, dont les modèles de rôle nous ont fait part, servent de témoignage et jettent une lumière sur les défis personnels du parcours scolaire. Ce qui est le plus important, c'est que toutes les histoires offrent un message d'encouragement et une carte de route des possibilités qui sauront inspirer les jeunes.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Direction générale de l'éducation des Autochtones et sur les initiatives en matière d'éducation des Autochtones du Manitoba, veuillez consulter les adresses <www.edu.gov.mb.ca/dga/index.html> et <www.edu.gov.mb.ca/m12/edu-auto/index.html>.

Direction générale de l'éducation des Autochtones
Téléphone : 204 945-7886
ou 1 800 282-8069, poste 7886
Télécopieur : 204 948-2010
Courriel : aedinfo@gov.mb.ca

Faire le pont entre les sciences, d'une part, la santé et le bien-être, d'autre part

par John Murray

Les nouvelles réalités scientifiques font souvent les manchettes. En particulier, les découvertes et les innovations en matière de sciences de la santé font l'objet de nombreux reportages puisqu'elles ont un effet considérable sur notre vie.

Les élèves sont en mesure de mieux comprendre la valeur de la matière apprise lorsque les enseignants mettent l'accent sur les liens tels que ceux qui existent entre la science et le mieux-être individuel. Les élèves sont motivés par le fait de voir qu'il y a un lien entre leur apprentissage en classe et le monde réel.

Éducation Manitoba est ouvert aux partenariats entre le Ministère et les organismes externes qui ont le même but de fournir, en temps opportun, des soutiens pertinents et appropriés aux élèves et au personnel enseignant. C'est à l'aide de tels partenariats qu'on a élaboré une nouvelle ressource qui aide à faire valoir l'importance de la science dans le développement de la santé humaine et du bien-être.

Le résultat d'un partenariat avec la Division manitobaine de la Société canadienne du cancer a été l'élaboration d'un ouvrage sur la santé et la physique intitulé *La santé et la radiophysique : ressource manitobaine pour le cours de Physique 12e année*. Ce document a été élaboré puisqu'on reconnaît que bon nombre d'entre nous devrons, à un moment donné, subir des investigations diagnostiques qui comprennent une forme de radiation (p. ex., l'IRM, les rayons X).

L'auteure du document, Tanis Thiessen de la Division scolaire Prairie Rose, a donné un contexte à la science en suivant l'expérience d'une personne au sein du système des soins de santé et, en ce faisant, elle a pu énoncer, d'une manière accessible, la physique des rayonnements et ses applications multiples dans les domaines de l'imagerie diagnostique et des traitements thérapeutiques.

Le document sur la santé et la physique renferme un magnifique essai de photographies à intervalle sur la région urbaine scientifique maintenant déserte de Pripyat (Ukraine), lieu de la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl survenue en 1986. L'essai de photos a été réalisé par David McMillan, professeur des beaux-arts de l'Université du Manitoba. L'ouvrage sert de mise en garde aux élèves concernant les risques technologiques susceptibles de nous exposer aux dangers des accidents d'une échelle sans précédent.

Cette ressource aide les élèves et le personnel enseignant à établir des liens directs entre la science qu'ils étudient comme matière en classe, les nouvelles technologies et les questions connexes qui découlent des progrès en science médicale et en science physique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Danièle Dubois-Jacques
Conseillère pédagogique en sciences de la nature
Téléphone : 204 945-6620
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6620
Courriel : daniele.dubois-jacques@gov.mb.ca

Un livre est un livre sous tout autre nom

par Ani Granson and David Watson

Appuyer une salle de classe favorisant l'inclusion signifie offrir du matériel sous d'autres formats aux élèves qui ne peuvent pas tenir un livre ou lire les pages d'un livre.

Le Service de production médiatique de la Direction des ressources éducatives appuie l'éducation des élèves manitobains incapables de lire les imprimés en créant des livres sous d'autres formats, tels que le braille, en gros caractères, les livres sonores, les textes électroniques et, en les offrant gratuitement.

Beaucoup d'autre matériel sous d'autres formats fait déjà partie de la collection du Service. On peut également l'obtenir d'autres organismes provinciaux, de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) ou de services bibliothécaires américains. Si le titre demandé n'est pas en stock et ne peut pas être obtenu, le Service pourrait décider de le produire.

Les livres sonores : Les techniciens de média du Service de production médiatique enregistrent des lecteurs professionnels et produisent des livres sonores complets et paginés. Ces livres sont destinés aux élèves admissibles du Manitoba qui éprouvent des difficultés à lire des textes imprimés de la maternelle à la 12e année ou des programmes postsecondaires. On offre ces livres en français et en anglais sous formes de cassette audio, de MP3 ou de disque compact.

Le braille, les textes électroniques et les graphiques tactiles : Lorsque les élèves qui sont reconnus par Éducation Manitoba comme étant des utilisateurs de braille demandent d'emprunter des ressources qui n'existent pas en braille, le Service créera cette ressource pour eux. Ce travail peut être assez long et, par conséquent, il est important de commander les manuels scolaires en avril ou mai pour assurer que la livraison se fasse à temps pour la rentrée en septembre.

Dans certaines situations, le Service fournit également du matériel textuel électronique (textes électroniques) aux élèves, fréquentant les écoles du Manitoba, incapables de lire les imprimés.

En gros caractères : On offre du matériel en gros caractères aux élèves qui sont reconnus par Éducation Manitoba comme étant malvoyants ou incapables de lire les imprimés et que cette incapacité est appréciable. Les dates d'échéance de la production du matériel varient en fonction du temps de l'année où on passe la commande. Une commande passée en mai ou juin devrait être prête pour la rentrée de l'automne.

Avec l'évolution des technologies multimédias, les élèves manitobains auront un plus grand choix pour ce qui est de l'accès au matériel sous d'autres formats. Le personnel du Service étudie régulièrement les nouvelles technologies offerts aux élèves qui ont de la difficulté à lire des textes imprimés dans le but d'en évaluer les avantages et de proposer de nouveaux formats.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez l'orthopédagogue de votre école et visitez le site Web des Services aux élèves ayant des difficultés à lire des textes imprimés, à l'adresse <www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/aveugles/index.html>.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Services de format substitut, composez les numéros suivants :

Téléphone : 204 945-7835
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 7835

Lignes directrices concernant l'adaptation de cours aux besoins des apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés

par Gilbert Michaud

Les écoles du Manitoba accueillent de plus en plus des apprenants nouveaux arrivants. Nombreux sont les élèves qui proviennent de pays où l'usage de la langue française est commune, soit la langue première de l'élève, soit l'une des langues apprises. Même si de nombreux apprenants nouveaux arrivants ont une scolarité continue, certains, notamment les réfugiés, ont vu leurs études interrompues. Il arrive que ces élèves ne maîtrisent pas suffisamment le français ou qu'ils démontrent une compétence limitée dans une matière académique quelconque, ce qui nuit à leur évolution dans le contexte de la programmation régulière.

Afin de répondre aux besoins d'apprentissage des apprenants nouveaux arrivants, l'école peut choisir d'adapter les résultats d'apprentissage des programmes d'études. Le Bureau de l'éducation française, une Division du ministère de l'Éducation, a développé des lignes directrices afin de donner des renseignements sur la mise en œuvre de la programmation académique adaptée aux apprenants nouveaux arrivants du niveau secondaire.

Le document, intitulé *Lignes directrices concernant l'adaptation de cours aux besoins des apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés*, a récemment été envoyé aux écoles offrant le Programme français ou le Programme d'immersion française. Il communique des renseignements sur l'adaptation des cours pour les apprenants nouveaux arrivants, la nouvelle désignation (L) pour ces cours, la prise de décisions relative à l'adaptation de cours et la mise en œuvre des adaptations, entre autres.

Le document est affiché au site Web du Ministère à l'adresse : <www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/ana/index.html>.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Gilbert Michaud
Responsable des projets spéciaux
Téléphone : 204 945-6927
Courriel : gilbert.michaud@gov.mb.ca

Claudette Laurie
Conseillère pédagogique
Anglais/English Language Arts
Téléphone : 204 945-7618
Courriel : claudette.laurie@gov.mb.ca

Mise à jour des cadres communs (M-12) des résultats d'apprentissage en français langue première et en français langue seconde – immersion

par Huguette Gérardy et Sylvie Mathers

Les sous-ministres adjoints faisant partie du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC) ont approuvé en septembre 2007 l'enclenchement de la mise à jour des *Cadres communs (M-12) des résultats d'apprentissage en français langue première et en français langue seconde – immersion.*

Une première phase qui comprenait deux volets est déjà terminée. Au premier volet, une revue interne sur le Cadre commun existant a été effectuée dans chacune des instances et a permis de présenter des observations qui serviront de guide au travail de mise à jour. Quant au second, deux personnes-ressources ont produit chacune un rapport de recherche riche sur l'état des lieux de l'enseignement du français, un pour le français langue première en milieu minoritaire, l'autre pour le français langue seconde en situation d'immersion.

Le travail de mise à jour, pour lequel le Manitoba est l'instance coordonnatrice, a débuté à l'automne 2009 et se déroulera en deux grandes étapes : l'établissement d'un cadre conceptuel et la mise à jour du document proprement dit des Cadres communs (M-12) des résultats d'apprentissage en français langue première et en français langue seconde – immersion. Un aperçu du déroulement du projet figure au tableau ci-contre.

Dans le cadre des consultations, un comité composé d'enseignants de différents niveaux des écoles de la province sera appelé, tout au long du processus, à réagir au travail de l'équipe PONC. Ces observations alimenteront le travail de l'équipe.

Le produit final prendra la forme d'un document s'adressant aux concepteurs de programmes d'études. Le document devrait refléter les nouvelles considérations didactiques et les plus récentes préoccupations pédagogiques telles que la pédagogie axée sur l'élève, l'importance de la communication orale, la construction identitaire en français langue première, l'apprentissage du français langue seconde et la citoyenneté.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Huguette Gérardy
Conseillère pédagogique, FL2 – immersion (M à 8)
Téléphone : 204 945-6930

Sylvie Mathers
Conseillère pédagogique, FL1 (M à 8)
Téléphone : 204 945-6023

Christian Morissette
Conseiller pédagogique, FL1 et FL2 – immersion (9 à 12)
Téléphone : 204 945-6924

ÉTAPE 1 CADRE CONCEPTUEL	
septembre 2009 à juin 2010	• deux rencontres de l'équipe PONC • consultation du personnel enseignant par le biais d'un groupe de travail provincial/territorial • consultation plus large au sein des communautés respectives
ÉTAPE 2 CADRE COMMUN	
septembre 2010 à juin 2011	• quatre rencontres de l'équipe PONC • consultation du personnel enseignant par le biais d'un groupe de travail provincial/territorial • consultation plus large au sein des communautés respectives

Faire participer les élèves à une réflexion et à un apprentissage profonds

par Shelley Warkentin

L'apprentissage des élèves s'avère particulièrement efficace lorsqu'il a lieu au moyen d'expériences complexes, riches, pertinentes et interactives. Ces expériences sont celles qui font intervenir les élèves à un niveau élevé de questionnement, d'analyse, de découverte et qui leur font dégager un sens de leur apprentissage de manière à ce qu'ils puissent mieux se comprendre et mieux comprendre les choses qui les entourent. Les situations décrites à la droite représentent deux exemples d'un tel apprentissage.

Dès que les élèves entrent en salle de classe, ils commencent à amorcer et à stimuler les processus mentaux associés à une réflexion profonde. Ce processus s'amorce avant même la maîtrise des connaissances de base et il n'est certainement pas limité à un petit groupe d'élèves. Bien au contraire, les processus mentaux de chaque élève peuvent être stimulés et ils doivent faire partie du quotidien de nos élèves, et ce, dans tous les programmes d'études.

Dès sa naissance, l'enfant cherche des moyens pour satisfaire sa curiosité et pour répondre aux besoins de la découverte et du défi. À l'école, les enfants ont le temps et l'environnement nécessaires au développement du désir du savoir et de la compréhension puisqu'ils sont dans des milieux qui reconnaissent l'importance de la prise de risque, d'une pensée divergente, des hypothèses, du questionnement et de l'expérimentation. Cependant, ce qui sous-tend ce postulat, c'est notre conviction collective que tous les enfants peuvent apprendre et réussir.

Qu'est-ce que cela signifie pour les programmes d'études, les salles de classe et le personnel enseignant? Comme notre société est axée sur les connaissances, et en raison de l'arrivée de l'ère numérique et de l'ère de l'information, les écoles et les concepteurs de programmes d'études doivent tenir compte de l'énorme portée du contenu qui pourrait faire l'objet des matières. Les élèves doivent savoir exercer une pensée critique, faire preuve d'imagination et d'éthique pour naviguer entre les réalités dites glocales (c.-à-d. au sein des situations locales et globales) où le changement se fait constant et les ressources sont dynamiques, et de qualité et de fiabilité variables.

On encourage tous les partenaires de l'éducation à avoir comme principe que les enfants sont naturellement motivés pour apprendre et qu'ils désirent entrer dans les idées complexes, et que cette réflexion et cet apprentissage profonds doivent avoir lieu dans des contextes d'apprentissage plus larges, complexes et à de multiples niveaux. De plus, les éducateurs doivent consciemment assurer une planification qui appuie la réflexion profonde chez tous les apprenants au sein de leur communauté d'apprentissage, où la construction de l'apprentissage et des connaissances devient un fait social. Ces contextes sociaux deviennent des occasions de modelage et d'étayage à l'aide de la collaboration, et d'engagement à un dialogue continu sur les processus de la réflexion profonde. Ils peuvent également servir d'endroits où les attitudes et les valeurs positives des élèves liées à la réflexion profonde font surface et où l'identité des élèves à titre de penseurs se développe davantage. Les communautés d'apprentissage doivent être construites et entretenues selon un plan qui permet à tous les membres d'afficher un comportement conscient et respectueux d'autrui et d'autres valeurs.

Sous la chaleur d'un soleil du mois de mai, sur le rivage d'un ruisseau de la localité, des élèves de 3e et 4e années prennent des échantillons d'eau, la température de l'eau, des images numériques de la vie végétale, des vidéos des activités de couvaison des oiseaux, des notes, discutent vivement d'observations et offrent de nouvelles questions.

Cette excursion marque leur cinquième visite au ruisseau pour poursuivre la recherche amorcée il y a trois ans par les élèves de la 4e année—à savoir ce qu'il en est du degré de salubrité du ruisseau et ce qu'ils peuvent faire pour l'améliorer et favoriser la végétation et les animaux. Les élèves se sont attaqués à cette étude longitudinale tout en la développant et en publiant le journal de la classe en ligne. Ce journal inclut les notes et les observations détaillées, les

analyses et les observations des élèves et on y a ajouté de nombreuses photos, des vidéos et des dessins. L'énergie foisonne à la nouvelle qu'il y aura une collaboration avec des salles de classe à l'échelle mondiale.

La salle de classe d'anglais de 11e année vibre de conversations et de réflexions stimulantes. Certains groupes se livrent à des discussions acharnées, d'autres se montrent plus tranquilles en notant leurs réflexions, et d'autres encore dépouillent avec sérieux une variété de textes des genres roman et non romanesque, espérant trouver des constats intéressants dans le blogue qu'ils ont commencé et se questionnant eux-mêmes et questionnant leurs expériences dans le but de répondre à des questions insolubles, dont l'une qui s'impose : Qu'est-ce que le parfait amour?

De cette façon, on voit la diversité comme un atout du développement de la pensée individuelle et l'objectif du développement de citoyens réfléchis et engagés devient possible.

Wendell Berry suggère que notre connaissance du monde véhicule d'abord le message que notre monde est plus vaste que la connaissance que nous en avons. Pour ceux qui se réjouissent à l'idée de l'abondance et des dédales, il s'agit d'une source de bonheur. Si les éducateurs manitobains repensent, redéfinissent et circonscrivent les idées concernant les programmes d'études, l'enseignement et l'apprentissage, nos élèves accueilleront volontiers l'idée que l'école offre un environnement amusant qui stimule l'intellect. En favorisant une pensée profonde chez nos élèves, nous veillons à ce qu'ils deviennent des apprenants confiants et compétents toute leur vie.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Shelley Warkentin
Conseillère pédagogique
Téléphone : 204 945-6836
or 1 800 282-8069, poste 6836
Courriel : shelley.warkentin@gov.mb.ca

Se préparer à une éducation des habitudes de vie durables

Le Réseau des recherches en éducation au Manitoba (MERN)
www.mern.ca
Profil d'une recherche

par Gary Babiuk et Thomas Falkenberg

L'éducation peut jouer un rôle central qui mène à un changement relatif à la sensibilisation et aux pratiques quotidiennes sur les questions de dommage environnemental et de surconsommation des ressources non renouvelables et renouvelables.

Partout au Canada, l'éducation au développement durable (EDD) est devenue un thème important, mais il existe un besoin en matière de recherche sur le niveau de préparation des enseignants manitobains relatif à l'EDD et sur le soutien offert à ces derniers pour déterminer par quels moyens on pourrait améliorer leur niveau de préparation. Pour répondre à ce besoin, nous avons créé un projet de recherche qui porte sur le développement et les habitudes de vie durables au moyen d'un changement dans la formation des enseignants et dans l'enseignement au Manitoba (*Sustainable Development and Living through Changing Teacher Education and Teaching in Manitoba)*. Ce projet de collaboration inclut la participation des chercheurs universitaires et scolaires. Dans le cadre de ce projet, on se penche sur les moyens employés par les divisions scolaires, les écoles, les salles de classe et les programmes de formation des enseignants du Manitoba qui abordent et qui pourraient mieux aborder l'enseignement des habitudes de vie durables.

Plus récemment, la notion de la durabilité a été élargie pour permettre de passer de questions environnementales à d'autres aspects essentiels de la vie des êtres humains. En adoptant ce point de vue plus holistique et axé sur des systèmes théoriques, le projet de recherche évalue les préoccupations des habitudes de vie durables sans se limiter aux aspects environnementaux, mais en incluant aussi les aspects de la santé et du bien-être, les aspects socioéconomiques et socioculturels des habitudes de vie des êtres humains.

Compte tenu du concept de l'éducation des habitudes de vie durables, le but de ce projet est :

- de définir les attitudes, les compétences et les savoirs nécessaires aux enseignants pour préparer les élèves des écoles du Manitoba à des habitudes de vie durables;
- de déterminer des moyens par lesquels on peut tenir compte du développement de ces attitudes, de ces compétences et de ces savoirs dans les programmes de formation des enseignants et dans les occasions de perfectionnement professionnel;
- d'évaluer par quels moyens les programmes de formation des enseignants et les occasions de perfectionnement professionnel qui existent actuellement au Manitoba influent sur le développement de ces attitudes, compétences et savoirs chez les enseignants stagiaires et les enseignants;
- de déterminer les exigences en matière de politiques aux niveaux scolaire, divisionnaire et ministériel qui appuieraient l'éducation des habitudes de vie durables.

Ce projet inclut un groupe de huit sous-projets de recherche qui comprend un total de 33 collaborateurs. Les activités des sous-projets portent sur un potager scolaire et communautaire, un colloque destiné aux élèves sur l'EDD à l'échelle de la division scolaire, un événement scolaire socioculturel, une formation sur la diversité culturelle offerte aux enseignants, l'élaboration d'un programme d'études rural et environnemental, et des programmes socioculturels et sur la diversité dans le cadre des programmes de formation des enseignants. Les cochercheurs sont enseignants, administrateurs scolaires et professeurs de futurs enseignants au niveau universitaire. Ces projets fourniront huit études de cas qui viendront augmenter et compléter l'ensemble des projets de base administrés par une équipe de chercheurs qui est menée par des chercheurs principaux.

Tous les participants de ce projet de recherche mèneront non seulement leur propre recherche appliquée, mais ils contribueront au savoir collectif lié au besoin de la durabilité au sein de l'éducation menant au développement et aux habitudes de vie durables. Le projet de recherche est financé conjointement par le Conseil canadien sur l'apprentissage (www.ccl-cca.ca) et par Éducation Manitoba.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce projet de recherche, veuillez communiquer avec :
Gary Babiuk
Téléphone : 204 474-7809
Courriel : gbabiuk@cc.umanitoba.ca

Thomas Falkenberg
Téléphone : 204 480-1486
Courriel : tfalkenberg@umanitoba.ca

profils

Thomas Falkenberg est professeur adjoint à la Faculté d'éducation de l'Université du Manitoba. À partir de son projet de thèse de doctorat en éducation, ses intérêts de recherche sont les domaines de la formation des enseignants et le perfectionnement professionnel des enseignants. Depuis son arrivée à l'Université du Manitoba il y a quatre ans, il travaille activement à l'appui et à la création de possibilités pancanadiennes et collaboratives dans le cadre de la pratique et de la recherche liées à la formation des enseignants. M. Falkenberg est actuellement président de l'Association canadienne pour la formation des enseignants (www.scee.ca/ACFE/home.shtml) et coorganisateur d'une série de réunions de travail sur la recherche de la formation des enseignants au Canada (www.umanitoba.ca/education/TEResearch).

Gary Babiuk est professeur adjoint à la Faculté d'éducation de l'Université du Manitoba. Après 23 ans d'enseignement et d'administration scolaire dans de nombreuses écoles publiques de l'Alberta, il a terminé ses études de doctorat en 2000 qui portaient sur l'éducation holistique, transformationnelle et globale. Depuis, la recherche de M. Babiuk a été orientée sur le besoin d'effectuer des changements transformationnels au sein de notre système d'éducation à tous les niveaux pour adopter une perspective plus progressive et pour établir des liens directs entre l'éducation au service de la durabilité et les solutions nécessaires aux questions de menaces environnementales, de disparité socioéconomique, de tensions entre les cultures et d'un mode de vie malsain. Actuellement, il est cofacilitateur du réseau sur l'apprentissage holistique et la spiritualité en éducation de l'Association for Supervision and Curriculum Development (ASCD).

La communauté multilingue de l'École Sacré-Cœur

La population estudiantine de l'École Sacré-Cœur est un reflet parfait du visage du Canada. Nous recevons des élèves de partout au monde. Certes, avec autant d'apprenants nouveaux arrivants viennent des défis, mais ces défis sont éclipsés par les maintes richesses culturelles que les apprenants apportent avec eux.

Afin d'appuyer nos élèves dans leur apprentissage des matières académiques, nous devons commencer par la langue. Les élèves viennent à l'École Sacré-Cœur pour apprendre le français puisque nous sommes un centre d'immersion française. Cependant, un grand nombre d'entre eux ne parlent pas l'anglais. Nous mettons à leur disposition un programme d'appui à l'anglais langue additionnelle (ALA).

La Division scolaire de Winnipeg emploie une consultante, Isle Slotin, pour nous aider avec notre programmation ALA. Grâce à cet appui, nous avons accès aux services d'interprètes dans 39 langues pour faciliter la communication avec les parents. Nous avons également accès à des services de Welcome Place.

Notre plus grand défi réside dans le fait que plusieurs élèves arrivent à l'École Sacré-Cœur n'ayant pas de langue première. Les parents veulent tellement que leur enfant apprenne les deux langues officielles du Canada qu'ils arrêtent de parler leur langue maternelle à la maison. L'enfant nous arrive sans fondement en aucune langue. Par conséquent, notre première intervention doit être auprès des parents pour les convaincre qu'il est tout à fait acceptable, voire essentiel, de parler leur langue maternelle à la maison. L'enfant doit avoir les fondements de sa langue première, peu importe laquelle, afin de réussir à bien apprendre une seconde ainsi qu'une troisième langue, comme c'est le cas pour un grand nombre de nos élèves. Ces fondements lui permettront de faire des transferts pour l'apprentissage d'une autre langue.

À l'École Sacré-Cœur, le programme ALA est coordonné par Lisa Calvez, directrice, et exécuté par moi-même. Les élèves profitent du soutien d'une auxiliaire qui travaille avec de petits groupes pour renforcer la langue anglaise. Ainsi, les élèves profitent du français en salle de classe, de l'anglais pendant leur cours d'anglais et d'un appui d'auxiliaire dans le contexte du programme ALA. Ils sont ensuite exposés à une troisième langue à la maison. Somme toute, un grand nombre d'élèves de l'École Sacré-Cœur sont polyglottes.

Un élève ne peut réaliser son plein potentiel que s'il se sent en sécurité dans son milieu. Il est très important que chaque enfant ressente une appartenance à sa communauté scolaire. Le confort et le bien-être que les élèves ressentent lorsqu'ils font partie d'une famille viennent appuyer leur apprentissage. Afin d'arriver à cultiver cette appartenance, nos élèves sont regroupés en « familles ». Les chefs de famille sont un enseignant et des élèves de la 8e année. Les membres de chaque famille sont des élèves de la prématernelle à la 7e année. Chacune des 16 familles dans l'école a environ 20 membres. Les activités en groupe famille contribuent au sentiment d'appartenance de l'élève et lui permettent d'approfondir ses connaissances des langues française et anglaise car il a l'occasion de causer avec ses pairs.

Nos élèves nous quittent après la 8e année mais nous reviennent très souvent, en visite, pour nous dire que le sens de la communauté et de la famille qu'ils ressentaient à l'École Sacré-Cœur leur manque. C'est un signe que nous réalisons ce que nous cherchions à cultiver chez nos élèves. Notre communauté multilingue et multiculturelle ne cesse de s'accroître et de se renforcer ici à l'École Sacré-Cœur.

Pauline Charrière
Orthopédagogue et responsable du programme ALA
École Sacré-Cœur

Éducation MANITOBA

ISSN 1703 8200

Nous avons tout mis en œuvre pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur* en indiquant l'origine des textes ou des tableaux. Si vous découvrez des erreurs ou des omissions, prière d'en informer le ministère de l'Éducation pour qu'elles soient rectifiées dans une prochaine version. Tous nos remerciements aux auteurs et éditeurs qui consentent à ce que nous adaptions, reproduisions ou traduisions leur matériel.

Le bulletin *Éducation Manitoba* contient des articles provenant du milieu éducatif ou du Ministère. Les articles signés exposent les opinions de l'auteur, pas nécessairement celles du Ministère. Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

Distribution
Éducation Manitoba est distribué gratuitement aux écoles du Manitoba. S'il vous faut des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec la personne indiquée ci-dessous. Sachez, cependant, qu'il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires additionnels à distribuer. Le bulletin est également publié en ligne à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/bulletin/index.html>.

La Division des programmes scolaires a élaboré un document semblable pour le programme anglais.

Personne-ressource
Nous vous invitons à soumettre des articles. Veuillez les faire parvenir en format imprimé et électronique avec votre nom et numéro de téléphone à :

Mélonaï Brisdon
1181, avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Tél. : 204 945-6028
Téléc. : 204 945-1625
Courriel : melonai.brisdon@gov.mb.ca

Nous aimerions connaître votre opinion sur le bulletin. Vous pouvez envoyer vos commentaires, idées ou recommandations, qu'ils soient en format imprimé ou électronique, à l'adresse susmentionnée.

Manitoba